

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 14 mars 2026 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE, au 199, chemin Barkmere, Barkmere (Québec), à laquelle sont présents les conseillères Chantal Baron, et les conseillers, Stephen Lloyd, Charles Morgan, et David Castonguay formant quorum sous la présidence de Luc Trépanier, maire.

Me Martin Paul Gélinas, directeur général et greffier, est aussi présent.

À la séance du Conseil ci-dessus mentionnée a été donné l'avis de motion suivant :

« Avis de motion –Projet de règlement 292 constituant le Comité consultatif en environnement – avis de motion et dépôt

Monsieur le conseiller Stephen Lloyd donne avis de motion que le projet de règlement 292 constituant le Comité consultatif en environnement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance et dépose le projet de ce règlement.

L'objet de ce règlement est contenu dans son titre.

Une copie du projet de règlement disponible pour consultation par les citoyens.»

« Notice of motion Draft bylaw 292 establishing the Environmental Advisory Committee – Notice of Motion and tabling

Councilor Stephen Lloyd tables draft bylaw 292 establishing the Environmental Advisory Committee and gives notice of motion that this bylaw will be submitted to the council for adoption, with or without amendment, at a separate meeting to be held no earlier than the second day following this meeting.

The purpose of this regulation is contained in its title.

A copy of the draft bylaw is available for public consultation »

Certificat :

Je, soussigné Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier, certifie que ce qui précède est une copie exacte et fidèle du livre des délibérations de la ville de Barkmere.

Donné à Barkmere, ce 19 mars 2026.



Martin Paul Gélinas, greffier.